

Rapport de commencement

1. Information de base

Nom : NZAJI LUPELEKESE Benoit

KAKWATA MBOMA Delphin

Pays : République Démocratique du Congo (RDC)

Organisation : Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage

Position : NZAJI LUPELEKESE Benoit : Coordonnateur National du Service National de Vulgarisation(SNV).des Etudes et Planification

et KAKWATA MBOMA Delphin : Expert à la Direction des Etudes de la Planification (DEP).

2. Situation actuelle relative à la mise en œuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

1. Le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage a pour rôle global d'assurer la planification des objectifs nationaux de production dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de la pisciculture, de sylviculture et de l'élevage. Il a de ce fait supervisé la mise en œuvre du PDDAA et le processus de formulation de la SNDR et de la SNDSR. Il lui revient donc de superviser de manière globale l'alignement de la SNDR au PDDAA. En outre, les notes conceptuelles de la SNDR ont été endossées par le Ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage, qui les a officiellement transmis aux bailleurs de fonds en vue d'en obtenir les financements. De même avec la SNDSR ou le document était valide le 19 Mai 2016 et les notes conceptuelles de la SNDSR sont déjà élaborés.
2. La Direction des Etudes et de la Planification (DEP) a pour mission globale d'élaborer les politiques agricoles nationales et de faire le suivi de la mise en œuvre des projets et stratégies de développement agricole. Dans ce cadre, le rôle de la DEP a été primordial tout au long du processus de formulation de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), et ce rôle s'est également poursuivi dans la formulation de la SNDSR. La DEP a travaillé avec d'autres Directions et Services du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage dans ce processus de relance de la riziculture en RDC. Il s'agit principalement du Service National de Vulgarisation Agricole (SNV), Service National de Semences (SENASA) et du Programme National Riz

(PNR). C'est ensemble avec ces services que toutes les stratégies, allant de la

3. En tant que Coordonnateur de la Service National de Vulgarisation et expert à la Direction des Etudes et de la Planification et membre de la Task Force Riz, nous avons participé à toutes les étapes qui ont suivi l'adhésion de la RDC à l'initiative CARD (Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique).

Ce processus a permis la formulation de la SNDR et de la SNDSR. La mise en œuvre des projets issus de ces deux stratégies est pour bientôt et la DEP jouera son rôle dans le suivi et l'évaluation des dits projets.

4. Oui, nous avons pris part à toutes les étapes de la formulation de la SNDR et de la SNDSR au niveau national. A titre d'exemple, nous avons pris part à toutes les semaines de travail et retraites organisées en vue de la formulation de la SNDR et de la SNDSR. Nous avons aussi participé aux ateliers de validation de ces deux stratégies, sans oublier les séances de porte à porte au cours desquelles les notes conceptuelles étaient présentées aux bailleurs de fonds du secteur agricole de la RDC. Enfin, nous avons pris part à une formation organisée par la CARD au Cameroun sur la riziculture enfin nous venons de finaliser les Notes Conceptuelles de la SNDSR.

3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

1. La mise en œuvre de la SNDR se poursuit sans désemparer. Après sa validation au niveau national en août 2013, le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, appuyé par la CARD et la JICA a procédé à la formulation de la Stratégie Nationale de Développement des Semences du Riz (SNDSR). En effet, il a été constaté, durant tout le processus de consultation en vue de la formulation de la SNDR, que la semence constitue en RDC un point critique qui peut à lui seul entraver le développement de la filière rizicole. La SNDSR a été validé le 19 mai 2016 et les notes conceptuelles issues de cette stratégie sont finalisées.
2. Sur le plan global, le secteur rizicole de la RDC se porte bien. Plusieurs projets financés par les bailleurs de fonds retiennent de plus en plus le riz comme spéculation de choix. Le Projet PARRSA de la Banque Mondiale dispose actuellement d'une très forte composante rizicole qui consiste à la relance de la filière semencière, à l'aménagement des infrastructures hydro agricoles, à la construction des aires de séchage et des entrepôts de stockage, ainsi qu'à la

commercialisation du riz. D'autres projets encore, notamment ceux du FIDA, ciblent également la relance du riz, notamment le PIRAM dans la Province du Maniema, le PAPAKIN dans les Provinces de Kinshasa et Kongo Central, ainsi qu'une multitude d'autres projets qui ont le riz comme spéculation principale.

4. Situation actuelle concernant la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz, le stockage, le transport et des infrastructures

1. La production du riz locale demeure l'apanage des paysans. Toutefois, depuis quelques années, le secteur privé commence également à s'intéresser à la production rizicole. L'entreprise FERONIA est un exemple parmi tant d'autres. Les techniques de production des paysans demeurent à ces jours assez rudimentaires et artisanaux, donc très peu mécanisées. Le séchage se fait au soleil et le battage est souvent manuel. Il en va autrement des entreprises privées qui disposent des unités de transformation assez modernes avec la capacité de 3 à 6 tonnes de paddy par jour (décortiqueuse, moulins, égreneuse, etc.) la qualité du traitement dépend de la façon où le riz était soumis, le coût du traitement et vraiment abordable.
2. Le stockage à ce jour demeure rudimentaire, surtout avec les paysans. Ces derniers stockent encore le riz dans les greniers. Avec la multiplication des projets de développement financés par les bailleurs de fonds, plusieurs entrepôts de stockage sont construits dans les zones rurales et cela facilite la tâche aux paysans qui peuvent en profiter pour stocker le riz. Les entreprises privées utilisent également des entrepôts de stockage, mais à ce jour il n'existe pas encore des silos à grain moderne pouvant stocker dans les meilleures conditions de grandes quantités de riz. Le Ministère de l'Agriculture avec la JICA sont entrain de négocier avec la RVEA pour la construction d'un dépôt et l'aire de séchage au niveau de MIKONGA 1 dans le cadre des essais variétaux des différentes variétés à MIKONGA 1.
3. Le transport du riz de la zone de production aux marchés se fait par les commerçants qui disposent des camions pour ce faire. Mais souvent l'accès à ces zones de production est difficile à cause de l'impraticabilité des routes. Ce mauvais état des routes, associé aux multiples barrages érigés par les forces de l'ordre occasionne souvent la hausse des coûts du transport et la hausse des prix du riz produit localement.

4. Les paysans vendent le riz aux commerçants, qui ensuite acheminent le riz vers les marchés pour la vente. Le marketing est à charge du vendeur, qu'il soit détaillant ou grossiste. A ce jour, le Gouvernement ne procède pas à la vente du riz, car la Loi agricole actuellement en vigueur interdit au Gouvernement de mener des activités commerciales dans le secteur agricole. La vente se fait donc essentiellement par les opérateurs agricoles et privés. Le riz est vendu dans les marchés, généralement en gros, mais la vente en détail se fait également. Le riz produit localement se vend chère à cause de sa grande qualité organoleptique qui se diffère des autres riz.

5. Les défis sont essentiellement de deux ordres : les défis financiers et les défis en termes de renforcement de capacités.
En termes de défis financiers, il convient de noter que les Etats africains enregistrent depuis les décennies 1980 et 1990 une baisse continue des investissements dans le secteur agricole. Cela est le résultat des programmes d'ajustement structurel imposé par les IFI (Institutions Financières Internationales). La RDC n'a pas échappé à la situation, et malgré l'engagement de Maputo en 2003, la situation ne s'est guère améliorée avec un budget consacré au secteur agricole atteignant difficilement les 3% du budget national. Cette situation de désinvestissement a touché toutes les cultures, en particulier celle du riz. Pour sortir de cette situation, il faut non seulement compter sur les financements publics (Gouvernement et bailleurs de fonds), mais aussi envisager l'implication du secteur privé, à travers le développement des Partenariats-Publics-Privés efficaces et innovants. L'amélioration du climat des affaires constitue également une piste de solution en vue de drainer les investissements privés dans le secteur agricole en général et rizicole en particulier. La Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture a été élaborée en vue d'apporter des solutions aux problèmes que rencontre actuellement la filière rizicole. L'exécution des projets issus de la SNDR demeure le seul moyen pour améliorer la situation actuelle. C'est ainsi qu'un plaidoyer est nécessaire pour mobiliser les financements à la fois publics (Gouvernement et Bailleurs de fonds) et privés en vue de mettre en œuvre la SNDR.

6. Les techniques de production des paysans demeurent à ces jours assez rudimentaires et artisanaux, donc très peu mécanisées. Le séchage se fait au soleil et le battage est souvent manuel. Il en va autrement des entreprises privées qui disposent des unités de transformation assez modernes (moulins, égreneuse, etc.). Le stockage à ce jour demeure rudimentaire, surtout avec les paysans. Ces derniers stockent encore le riz dans les greniers. Les infrastructures sont à réhabiliter.

7. Il n'existe pas une Politique National en matière de Marketing dans la commercialisation des produits rizicoles. Le principal défi consiste à élaborer cette Politique National, pour ce faire plusieurs actions doivent être amenées avant la formulation de cette politique National parmi lequel :
 - Identification des principaux acteurs intervenant dans la production et la commercialisation du riz ;
 - Identification des obstacles est contrainte à la bonne commercialisation du riz.

La bonne connaissance des tous ses facteurs permettra d'élaborer de bonne stratégie pour l'amélioration de la commercialisation et du marketing dans notre pays.

8. Disponibiliser les intrants, réhabiliter les infrastructures rizicoles existante et créer de nouvelle surtout pour la riziculture de bas fond ou inondée, organiser la commercialisation de riz ; le tout accompagné par le renforcement de capacités sur les bonnes pratiques agricoles.
9. Le traitement de riz le transport et le marketing ne sont pas effectués d'une manière efficace et organisée dans notre pays.